



Le magazine des ingrédients alimentaires bio

L'offre **Magazine + Annuaire** 100% ingrédient / 100% BIO / 100% Pro

Besoin d'un coup de pouce dans le DÉVELOPPEMENT DE VOS GAMMES BIO ?

L'expertise est souvent la clé d'un développement de produit réussi. Ingrebio met toute son expertise au service de la filière bio, pour vous faire gagner du **TEMPS**.

Pour toutes vos problématiques ingrédients biologiques,
ayez le réflexe **INGREBIO** !



Restez informés avec toute l'actualité des ingrédients bio

INGRÉBIO édite «le Magazine des ingrédients alimentaires bio», qui a pour vocation d'informer les professionnels de l'agro-alimentaire et de la transformation biologique. Vous y trouverez :



- > l'actualité des fournisseurs d'ingrédients biologiques, des PAI et autres additifs : toutes les dernières nouveautés
- > l'analyse des tendances de l'agro-alimentaire biologique, côté ingrédients et côté produits finis, véritable outil de veille sur la filière biologique
- > des dossiers thématiques sur les ingrédients qui vous apportent une expertise ciblée, technique et réglementaire.
- > l'agenda des événements incontournables pour la filière transformation bio.



Trouvez vos fournisseurs d'ingrédients biologiques en 3 clics

Ingrébio propose le 1er annuaire pour les transformateurs de produits bio, qui référence les ingrédients, additifs et autres PAI biologiques et leurs fournisseurs.

Grâce à l'Annuaire d'Ingrébio :



- > trouvez rapidement les ingrédients dont vous avez besoin
- > découvrez les spécificités de chaque ingrédient
- > de la localisation au conditionnement : tous les détails dont vous avez besoin
- > découvrez les fournisseurs les plus proches de votre entreprise ou les plus adaptés à vos contraintes et bénéficiez de la mise en relation qualifiée grâce à Ingrébio.





L'offre d'Ingrébio

L'ABONNEMENT WEB MAGAZINE

6 mois
135 € TTC

1 an
235 € TTC

- > l'intégralité des articles et dossiers
- > les coordonnées des fournisseurs cités
- > l'accès aux archives illimité
- > 50% de remise sur les rapports de salons en boutique



L'ABONNEMENT WEB-MAGAZINE + ANNUAIRE

6 mois
305 € TTC

1 an
530 € TTC

Tous les avantages du web-magazine



- > L'accès sans limite à l'Annuaire d'Ingrébio
- > Tous les résultats de recherche en un coup d'oeil
- > les coordonnées de tous les fournisseurs
- > le maximum de fiches produits en consultation
- > la mise en relation qualifiée avec les fournisseurs
- > la « hotline » : votre recherche personnalisée sur simple demande



Et pour tout abonnement, bénéficiez de tarifs préférentiels sur toutes nos prestations personnalisées
PETITE ENTREPRISE ? ASSOCIATIONS ? contactez-nous pour une offre sur-mesure.



Ne
cherchez
plus...
Trouvez !

www.ingrebio.fr

INGRÉBio

BULLETIN D'ABONNEMENT WEB MAGAZINE ET ANNUAIRE

VOTRE FORMULE D'ABONNEMENT			
Web-Magazine		Web-Magazine + Annuaire	
6 mois	1 an	6 mois	1 an
135€ TTC* (112,50€ HT)	235€ TTC* (195,83€ HT)	305€ TTC* (254,17€ HT)	530€ TTC* (441,67€ HT)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*TVA applicable : 20%. Tarifs en vigueur jusqu'au 31/12/19.

VOTRE REGLEMENT

Dès réception de votre commande, un e-mail de confirmation accompagné de votre facture vous sera envoyé.

Je bénéficie d'un code promotionnel:

Je choisis de régler mon abonnement de € TTC par :

chèque à l'ordre d'INGREBIO

virement (coordonnées bancaires sur facture)

Signature, date et cachet

Je reconnais avoir lu les [Conditions générales d'abonnement](#) à Ingrebio.fr et je les accepte.

VOS COORDONNEES

Entreprise : Nombre de salariés :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT

Ingrebio.fr est le site d'information en ligne du cabinet de conseil INGREBIO, dédié aux ingrédients biologiques. Ce site est à usage professionnel et destiné aux intervenants de la filière alimentaire biologique, transformateurs, industries agro-alimentaires, fournisseurs d'ingrédients, d'additifs et autres PAI (produits alimentaires intermédiaires), mais aussi aux centres techniques, organismes inter-professionnels...

L'accès à l'intégralité du contenu du site ingrebio.fr (articles, dossiers, archives) est exclusivement réservé aux abonnés du site. La société Ingrébio propose donc aux professionnels de l'agro-alimentaire et de la nutraceutique de la filière biologique différentes formules d'abonnement afin de bénéficier de tous ses services. L'abonnement au site peut également être couplé à un abonnement à l'annuaire d'ingrebio.fr

Les présentes conditions générales régissent les modalités et conditions d'abonnement au site.

Article 1 - Contrat d'abonnement

Ingrébio propose des formules d'abonnement pour des périodes de 6 mois ou d'un an. Le contrat entre l'utilisateur et Ingrébio prend effet dès lors que le règlement de l'abonnement a été perçu. La demande d'enregistrement comme abonné est acceptée par Ingrébio et confirmée par courrier électronique. Un code d'accès est alors délivré à l'utilisateur. Ce code est valide pour toute l'entreprise ou la structure utilisatrice qui souscrit à l'abonnement. Il ne devra en aucun cas être utilisé par un tiers.

Le souscripteur peut choisir par le biais de ce bon de commande de souscrire un abonnement « web-magazine » seul ou « web-magazine + annuaire ». Dans les deux cas, sa souscription lui permettra d'accéder à l'intégralité du site ingrebio.fr. La formule incluant l'annuaire permet le plein usage de la base de données de fournisseurs d'Ingrébio.

Article 2 - Facturation et paiement

La liste tarifaire en vigueur est celle qui figure sur la page « Abonnement », au moment de la souscription. Ingrébio se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. La modification éventuelle de ces tarifs est sans conséquence sur l'abonnement en cours. Les tarifs affichés sont hors taxes. La TVA applicable est la TVA française au taux en vigueur lors de la souscription.

L'abonnement est payable au moment de sa souscription et, le cas échéant de son renouvellement. Le règlement de l'abonnement peut s'effectuer par paiement en ligne via PayPal, par chèque à l'ordre de Ingrébio ou par virement bancaire. En cas de règlement par chèque ou virement, la prise en compte de l'abonnement ne sera considérée qu'après réception du règlement.

Article 3 - Durée d'abonnement, Reconduction tacite et résiliation

Les abonnements à durée déterminée de 6 mois ou de 12 mois sont tacitement reconduits tous les ans à la date anniversaire de souscription. Selon l'article L.136-1 du code de la Consommation, Ingrebio s'engage à informer l'abonné *“par courrier électronique dédié, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite.”* La résiliation du contrat se fera par lettre recommandée avec accusé de réception. *“Lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux dispositions du premier alinéa, l'utilisateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la date de reconduction”*. Sans rejet de la reconduction tacite, une nouvelle facture sera adressée à l'abonné.

La résiliation de l'abonnement est possible sans justification dans les 15 jours après le début du contrat et avant que toute connexion ait eu lieu. Le montant versé pour la souscription sera, dans ce cas et uniquement celui-ci, remboursé intégralement.

Article 4 - Règles d'usage

Chaque utilisateur abonné reconnaît et accepte que toute utilisation faite du site Ingrebio.fr via son compte se fera sous sa responsabilité.

Le code d'accès délivré est utilisable pour toute l'entreprise ou structure qui souscrit l'abonnement. La transmission à un tiers ou l'utilisation de ce code d'accès par un tiers sont strictement interdites. Le non-respect de cette règle sera de nature à entraîner la suspension temporaire de l'accès, voire la radiation de l'abonnement. En cas d'oubli de mot de passe, l'abonné peut en demander la récupération en utilisant la fonction « Mot de passe oublié? ». En cas de divulgation accidentelle ou de vol du mot de passe, l'abonné devra procéder à la modification de celui-ci dans les plus brefs délais, et en informer Ingrébio par courrier électronique à l'adresse contact@ingrebio.com. Sur demande de l'abonné uniquement, Ingrébio pourra procéder à la désactivation des codes d'accès usurpés.

A défaut d'action ou de déclaration du sinistre, le titulaire du compte sera tenu pour responsable du détournement ou de l'utilisation non-autorisée du code d'accès et de leurs conséquences.

Article 5 - Engagements et responsabilité

Ingrébio ne peut garantir en aucun cas que les services proposés ne subiront aucune interruption. L'obligation de fourniture du site ingrebio.fr se limite à une obligation de moyen.

La responsabilité d'Ingrébio ne sera pas engagée en cas de retard, de défaillance, d'interruption ou d'indisponibilité du service tenant à des éléments extérieurs tels qu'encombrement des lignes, incident informatique, etc.

Toutes les informations contenues sur le site <http://ingrebio.fr> sont susceptibles d'être modifiées à tout moment, compte tenu de l'interactivité du site.

Ingrébio peut être amené à interrompre tout ou partie du service pour des raisons de maintenance, sans droit à indemnité pour l'utilisateur.

Article 6 - Loi informatique et données personnelles

Les sites édités par Ingrébio ont fait l'objet d'une déclaration de traitement automatisé des données nominatives auprès de la CNIL sous le numéro N° 1674351.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les informations recueillies auprès des internautes par le biais des formulaires ne sauraient être divulguées à des personnes extérieures sans leur accord préalable, sauf pour répondre à des obligations réglementaires ou légales.

Un droit d'accès, de modification ou d'opposition peut être exercé gratuitement par courrier postal ou par e-mail.

Les données de connexion peuvent être collectées lors de la visite, même anonyme, de ce site. Celles-ci ne sont utilisées uniquement qu'à des fins statistiques et de sécurité.

Article 7 - Modifications

Ingrébio se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales d'abonnement de façon unilatérale. Les conditions générales qui s'appliquent sont celles qui sont publiées en ligne au moment de l'utilisation du site.

Article 8 - Litiges

L'utilisation du site et les contrats d'abonnement liés aux présentes conditions générales sont soumis à la loi française.

En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, les parties s'efforceront de trouver un règlement amiable avant toute procédure judiciaire. Tout différent découlant de ce présent contrat sera soumis, à défaut d'accord amiable, aux tribunaux compétents du siège social de la société Ingrébio.

Conformément à la loi sur la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès et de modification aux informations vous concernant.

INGREBIO SASU / LD Lenéheuc / 35380 Treffendel / Tel : 06 73 00 29 10 / Société au capital de 4000€ / 791 318 686 RCS Rennes